

## **Mise à jour du formulaire d'auto évaluation IHAB et critères pour les services de maternité et de néonatalogie**

Le formulaire d'auto-évaluation IHAB permet aux équipes de maternité et de néonatalogie d'évaluer dans quelle mesure leurs pratiques suivent les recommandations de l'OMS, notamment en ce qui concerne :

- l'information et le soutien à l'allaitement maternel,
- le respect des besoins des mères et des bébés pendant le travail et l'accouchement,
- l'accueil et l'accompagnement de tous les nouveau-nés (allaités ou non) et de leurs parents,
- le respect du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel.

**Ce référentiel IHAB "Auto- évaluation" a été mis à jour en octobre 2018.**

Les modifications du document concernent uniquement les contacts, la fiche de renseignements et les statistiques sur l'alimentation des nouveau-nés. En effet, quelques indicateurs supplémentaires sont demandés aux services de maternité en démarche et/ou labellisés IHAB. L'ensemble des questions et critères relatifs aux 12 recommandations IHAB reste inchangé (actualisation de juin 2016).

- [Voir les versions pdf et remplissables du nouveau formulaire d'autoévaluation](#)

### **Pour aller plus loin :**

- [Nouvelles attributions du label IHAB \(juin 2018\)](#)
- [Révisions OMS/UNICEF 2018 pour la promotion et le soutien de l'allaitement en établissements de santé.](#)

*Publié par : V.M, Documentaliste IPA.*